

## Convocation du conseil municipal

Le conseil municipal est convoqué en séance publique, le jeudi 20 juillet 2023, à 18h30, à la mairie, salle du conseil.

À Foncine le Haut, le 13 juillet 2023

Le Maire,

Geneviève MOREAU

### **Ordre du jour**

- 1 / Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 juin 2023**
- 2 / Conseil communautaire (GB)**
- 3 / Travaux de commissions**
  - 3.1 Tarifs cantine/garderie, C.R. conseil d'école (A.P)
- 4 / Travaux (JLC)**
  - 4.1 Les Réservoirs (JLC)
- 5 / Délibérations à prendre**
  - 5.1 Choix appel d'offres Lotissement Sous le Rocheret
  - 5.2 Retrait délibération n° 2304\_004 Publication des actes (G.M)
  - 5.3 Tarifs cantine garderie (AP)
  - 5.4 Nom de rue (JLC)
  - 5.5 CLECT (JLC)
  - 5.6 Conduite Eau Rutillet – Sous le Bayard
- 6 / Divers**
  - 6.1 Gestion chats au village
  - 6.2 SAPAUDIA

---

### **Réunion du conseil municipal du 20 juillet 2023**

*L'an deux mil vingt-trois, le vingt juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Geneviève MOREAU, maire.*

*Nombre de conseillers en exercice : 15 – Quorum : 8*

#### Étaient présents :

*Mme Geneviève MOREAU, Maire ;*

*Mme Brigitte BOURGEOIS, M. Jean-Louis CHABOUD, adjoints ;*

*Mmes AUBIN Audrey, LECOULTRE Andrée, PEREZ Annick ; MM. AUBERT Ludovic, BLONDEAU Gérard, VERMOT-DESROCHES Laurent, conseillers municipaux.*

Absents ayant donné pouvoir : *Mme POLLET-THIOLLIER Amandine (pouvoir à PEREZ Annick) ; BLONDEAU Gilbert (pouvoir à VERMOT-DESROCHES Laurent),*

Absents : *Mme NERI Adriane, M. VUITTON Etienne ; BERTHET-TISSOT Frédéric ; BLONDEAU Thomas*

### **1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 09/06/2023**

Le projet de procès-verbal de la réunion du 9 juin 2023 a été adressé à chaque conseiller municipal. Il est soumis à l'adoption du conseil.

Mme le Maire informe que :

- Le mur d'enceinte du cimetière du haut derrière le monument aux morts a été endommagé
- La mise en place du système d'enregistrement des cartes d'identité suit son cours
- Suite au courrier de Mme GIMONDI, la commune a envoyé une demande d'assistance auprès des services du Département pour les problèmes de sécurité sur la RD 437. Ceux-ci ont répondu qu'ils prendraient contacts avec la commune pour organiser une réunion sur place afin de rechercher des solutions.

Le procès-verbal de la réunion du 9 juin 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **2/ Conseil Communautaire**

Tous les conseillers ont été destinataires des documents.

### **3/ Travaux de commissions**

#### **3.1 Tarifs cantine**

A. PEREZ informe qu'un appel d'offre a été envoyé pour le service des repas de la cantine. L'Auberge de la Saine et les Saveurs du Mont Noir ont répondu à cet appel d'offre. La commission s'est réunie et propose de retenir l'Auberge de la Saine, mieux disante et propose de ne pas modifier les tarifs de la cantine ni de la garderie pour la rentrée 2023.

Accord unanime du conseil pour retenir l'Auberge de la Saine pour servir les repas scolaires à la rentrée 2023 et ne pas augmenter les tarifs de la cantine et de la garderie.

#### **3.2 Compte-rendu écoles**

A. PEREZ informe que les effectifs pour la rentrée scolaire de septembre sont les suivants :

36 élèves pour l'école maternelle :

- 11 petits et 6 moyens dans la classe de Nadine
- 5 moyens et 14 grands dans la classe d'Annick

80 élèves pour l'école primaire :

- 21 CP dans la classe de Fabienne
- 8 CE1 et 15 CM1 dans la classe de Marjorie
- 22 CE2 dans la classe de Mariette
- 14 CM2 dans la classe de Benoît

Compte-rendu du conseil d'école de l'école primaire :

- Voyage prévu en classe de mer en juin 2024
- Remerciements à la commune et l'APE pour l'aide et les financements apportés
- Demandes pour :
  - installer 2 tablettes au-dessus des lavabos dans la classe de Mariette
  - passer à la semaine de 4 jours : les démarches doivent commencer à la rentrée pour être rendues fin d'année
  - un bus scolaire et des abris bus dans les hameaux.
  - savoir si le cinéma de Foncine va fonctionner à nouveau et quand ?
  - savoir si les flèches de circulation seront installées sur le parking de l'école maternelle

Le transport scolaire est régi par la Région Bourgogne Franche-Comté. De plus, plusieurs conseillers font remarquer que cela obligerait certains élèves à partir plus d'une heure avant le début de l'école et que plusieurs routes ne sont pas adaptées au transport en bus.

#### **4/ Travaux**

##### **Les réservoirs**

JL CHABOUD informe que les travaux ont commencé sur le réservoir du Rocheret. Pour la rénovation du réservoir des Valles, la route sera barrée du 25/07/2023 au 04/08/2023 et du 28/08/2023 au 30/09/2023.

#### **5/ Délibérations prises**

##### **5.1 Choix appel d'offres lotissement Sous le Rocheret**

M. CHABOUD JL informe le conseil que dans le cadre du lotissement Sous le Rocheret, un appel d'offres a été passé pour :

- Lot 1 : Terrassement-réseaux humides
- Lot 2 : Voirie-Espaces verts.

Quatre entreprises ont répondu pour le lot 1 et quatre entreprises ont répondu pour le lot 2.

Le choix du pouvoir adjudicateur est de retenir les entreprises les mieux disantes, soit :

- Pour le Lot 1 : l'entreprise BENETRUY TP
- Pour le lot 2 : l'entreprise EUROVIA
- 

Le conseil prend note des entreprises retenues pour ces travaux, que la dépense globale prévisionnelle de cette opération s'élève à 422 646.83€ HT, arrête le plan de financement et autorise Mme le maire à signer tous les documents relatifs à ces travaux.

Le pouvoir de M. BLONDEAU Gilbert, Président du SIDEC n'est pas pris en compte dans le vote.

##### **5.2 Retrait délibération n° 2304\_004 Publicité des actes**

Mme le maire informe qu'il convient de procéder au retrait de la délibération n°2304\_004 prise le 28 avril 2023, concernant la publication des actes, car les dispositions de publication électronique mentionnée à l'article L.2131-1 du code général des collectivités territoriales ne peuvent s'effectuer que sur le site internet de la commune. La publication des actes sur un panneau numérique n'est donc pas assimilée à une publication numérique. Elle peut seulement être assimilée à un affichage.

Accord unanime du conseil pour retirer cette délibération.

##### **5.3 Tarif cantine**

Comme évoqué au point 3.1, le tarif du repas scolaire ne sera pas modifié pour la rentrée scolaire 2023.

##### **5.4 Nom de rue**

JL CHABOUD rappelle qu'en 2016, le conseil avait délibéré pour nommer la rue du lotissement située à la Chevy Nord, les « Nouhottes ». Or ce nom n'a jamais été utilisé.

Il est proposé au conseil de renommer cette rue : « Lotissement la Chevy Nord ».

Accord unanime du conseil

## **5.5 Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)**

Mme le Maire informe que la CLECT s'est réunie pour valider le réajustement de l'Attribution de Compensation de l'ensemble des communes suite à la modification du prélèvement de la contribution SDIS (calcul de la participation se basant, à compter de 2023, sur la population municipale, soit un coût de 37.18€/habitant) et pour régulariser 2 emprunts.

Le conseil, unanime approuve le rapport de la CLECT du 04/07/2023

## **5.6 Canalisation AEP « Liaison Rutillet – Sous le Bayard »**

Mme le maire rappelle le projet de construction d'une canalisation AEP entre le Rutillet et Sous le Bayard. L'estimation des travaux est de 148 232.34€ HT. Un soutien DETR peut être demandé à hauteur de 40%.

Après en avoir délibéré, le conseil unanime autorise Mme le Maire à engager les travaux et à solliciter le soutien financier de la DETR.

## **6 / DIVERS**

### **6.1 Chats au village**

Mme le Maire fait part d'une demande de prise en charge des chats errants par la commune. Les conseillers rappellent que les propriétaires sont responsables de leurs animaux et que les chats sont considérés en état de divagation s'ils sont trouvés non identifiés à une distance de plus de 200 mètres des habitations ou à plus de 1000 mètres du domicile du propriétaire.

### **6.2 SAPAUDIA**

B. BOURGEOIS explique que l'association SAPAUDIA souhaite organiser un défi sportif sur le massif et demande si la commune de Foncine le Haut pourrait les accueillir du 26 au 30 juin 2024. Après discussion, le conseil propose de louer les chalets ainsi que la salle des fêtes et d'appliquer une remise de 10%.

### **6.3 Réunion des communes forestières**

Gérard BLONDEAU fait un rapide compte-rendu de la réunion :

- Présentation du système de facturation des bois, aux acheteurs, dématérialisé à partir du 01/07/2024 (Chorus)
- Discussion autour des différents modes de ventes et du contexte actuel.

Au vu de la prolifération des scolytes dans nos forêts, l'ONF propose de ne pas mettre sur le marché de bois vert :

1. Chablis pour le Jura, habituellement 16 000m<sup>3</sup> après l'hiver, aujourd'hui 160 000m<sup>3</sup>, très difficile à commercialiser
2. L'activité dans les scieries diminue

*Heure fin de séance : 20h20*

*La prochaine séance de conseil municipal est prévue en septembre.*